Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES POUR L'EXERCICE 2024-2025

Bujumbura, Août 2025

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADB	: Agence de Développement du Burundi
ASYCUDA	: Automated System for Customs Data
BIF	: Burundi International Franc
CCF	: Compte Courant Fiscal
CDA	: Commissariat des Douanes & Accises
CER&GR	: Commissariat des Enquêtes, Renseignement et Gestion du Risque
CSP	: Contrôle sur Pièce
CTI&RNF	: Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales
DAA	: Direction des Approvisionnement et de l'Administration
DAO	: Dossier d'Appel d'Offre
DGC	: Direction des Grands Contribuables
DMC	: Direction des Moyens Contribuables
DOD	: Direction des Opérations Douanières
DPMC	: Direction des Petits et Micro-Contribuables
DPS	: Direction des Programmes et Suivi
DTI	: Direction des Technologies de l'Information
EBMS	: Electronic Billing Management System
ERP	: Enterprise Resource Planning
EX	: Exportations
IM	: Importations
IR	: Impôt sur les Revenus
IRE	: Impôt sur les Revenus d'Emploi
IRS	: Impôt sur les Revenus des Sociétés
LTA	: Licensed Travel Agent
MBIF	: Millions de Franc Burundais
MFE	: Machine à Facturation Electronique
NP	: Nombre Prévu
NR	: Nombre Réalisé
OBR	: Office Burundais des Recettes
OBUHA	: Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PF	: Prélèvement Forfaitaire
RNF	: Recettes Non Fiscales
T1	: Le Premier Trimestre
TAF	: Taxe sur les Activités Financières
TC	: Taxe de Consommation
TCAETH	: Taxe sur le Chiffre d'Affaires des Entreprises Touristiques et Hôtelières
TDU	: Territoire Douanier Unique
TEC	: Tarif Extérieur Commun
TTNA	: Taxe sur les Tarifs Appliqués sur les Notaires et Avocats
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
VG	: Vérification général
VP	: Vérification/Contrôle ponctuel

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: MOUVEMENT DU PERSONNEL DE L'OBR....2
TABLEAU 2: PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'OBR....3
TABLEAU 3: CHARROI DE L'OBR....4
TABLEAU 4: PERFORMANCE DES RECETTES COLLECTEES (MRDS BIF)....5
TABLEAU 5: PERFORMANCE DES RECETTES INTERIEURES ET DOUANIERES....5
TABLEAU 6: EXONERATIONS ACCORDEES PAR BENEFICIAIRE (MILLIARDS DE BIF)....6
TABLEAU 7: PERFORMANCE DES RECETTES SANS EXONERATIONS 2024/25(MRDS BIF)....7
TABLEAU 8: TRAITEMENT DES DEMANDES EN REMBOURSEMENT DE LA TVA....7
TABLEAU 9: ENGAGEMENT BUDGETAIRE....8
TABLEAU 10: QUANTITE DE CARBURANT EN LITRES....9
TABLEAU 11: NOMBRE DE DECLARATIONS DES DOUANES PAR TYPE....9
TABLEAU 12: CONTRIBUABLES IMMATRICULES....10
TABLEAU 13: LES RECETTES D'IMMATRICULATION DES VEHICULES ET MOTOS....10
TABLEAU 14: LES OPERATIONS D'IMMATRICULATION DES VEHICULES ET MOTOS....10
TABLEAU 15: ETAT ACTUEL DE L'UTILISATION DE L'EBMS PAR LES CONTRIBUABLES....11
TABLEAU 16: CONTROLE SUR PIECE....12
TABLEAU 17: NOMBRE DE DOSSIERS EN VERIFICATION PONCTUELLE....12
TABLEAU 18: NOMBRE DE DOSSIERS CLOTURES EN VERIFICATION GENERALE....12
TABLEAU 19: ETAT DE LA TELEDECLARATION....12
TABLEAU 20: ETAT DES TELEPAIEMENTS....14
TABLEAU 21: LES CONTENTIEUX FISCAUX....15
TABLEAU 22: REALISATIONS EN CONTENTIEUX JUDICIAIRE....15
TABLEAU 23: SITUATION SYNTHESE DES MARCHES 2024/25....16
TABLEAU 24: NOMBRE DE DOSSIERS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE....16
TABLEAU 25: REALISATIONS EN CONTROLE POST-DEDOUANEMENT ET QUALITE....17

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS i
LISTE DES TABLEAUX ii
TABLE DES MATIERES iii
MESSAGE DU COMMISSAIRE GENERAL iv
1. INTRODUCTION 1
2. GESTION DU PERSONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES 2
3. ETAT GENERAL DES IMMOBILISATIONS ET DU CHARROI 3
3.1 Immobilisations 3
3.2 Situation du Charroi 4
4. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES 4
4.1 Les recettes collectées 5
4.2 Performance des recettes intérieures et douanières 5
4.3 Exonérations concédées 6
4.4 Remboursement TVA 7
5. ENGAGEMENTS BUDGETAIRES 8
6. AUTRES INDICATEURS 8
6.1 Suivi des importations des produits pétroliers 8
6.2 Déclaration des douanes 9
6.3 Gestion des contribuables 9
6.4 Immatriculation des véhicules 10
6.5 Suivi de l'utilisation de la facturation électronique 11
6.6 Résultats des contrôles sur pièces 11
6.7 Dossiers clôturés en vérification ponctuelle 12
6.8 Situation de la télédéclaration et le télépaiement 12
6.9 Gestion du contentieux fiscal et affaires juridiques 15
7. GESTION DES MARCHES PUBLICS 16
8. LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE 16
9. AUDIT INTERNE ET ASSURANCE QUALITE 17
10. ANALYSE DU RISQUE, CONTROLE POST-DEDOUANEMENT ET QUALITE 17
11. EDUCATION ET SENSIBILISATION DES CONTRIBUABLES 17
12. REFORMES INFORMATIQUES ENTREPRISES 18
13. LES DEFIS RENCONTRES 18
14. RECOMMANDATIONS 18
15. CONCLUSION 19
16. PERSPECTIVES D'AVENIR 20
REFERENCES 21

MESSAGE DU COMMISSAIRE GENERAL



Chaque année, l'Office Burundais des Recettes (OBR) élabore un rapport annuel dans le but d'informer les autorités habilitées de ses principales réalisations. Ainsi, le rapport annuel 2024/25 présente ses grandes réalisations pour la période de juillet 2024 à juin 2025, les défis rencontrés ainsi que les perspectives d'avenir.

Durant cette période, l'OBR a collecté un montant de 2 432,6 Mrds BIF sur des prévisions de 2412,7 Mrds BIF, soit une performance de 101% et un surplus de 19,3 Mrds BIF. Comparativement à la même période de l'exercice précédent de 2023/24, les recettes ont enregistré une croissance de 23%.

Cependant, même si la collecte des recettes a enregistré une bonne performance, l'OBR a fait face à un certain nombre de défis. Il s'agit notamment des défis liés aux perturbations dans la disponibilité des produits pétroliers, à l'insuffisance des moyens de déplacement pour les descentes de contrôle et de recouvrement, à la problématique de recouvrement des recettes du secteur minier (le Nickel, le marbre), aux difficultés de recouvrement des recettes issues de la vente du maïs par ANAGESSA et des arriérés ainsi qu'à la pénurie des produits de la BRARUDI qui a entrainé la contreperformance de la Taxe de consommation sur les produits fabriqués localement comme la bière et les limonades.

Malgré les défis rencontrés, beaucoup d'efforts ont été conjugués et continuent d'être fournis par toutes les parties prenantes. Ainsi, le système de télédéclaration et télépaiement, le contrôle et la sensibilisation à la facturation électronique, le renforcement du contrôle fiscal et de recouvrement des arriérés, une sensibilisation et une éducation continue des contribuables, la lutte contre la corruption et la contrebande ainsi que le renforcement de la supervision des services opérationnels ont permis des avancées considérables.

L'Office Burundais des Recettes ne saurait atteindre les objectifs qui lui sont assignés sans le concours et la bonne collaboration de plusieurs acteurs tant publics que privés. C'est pour cela que j'adresse mes vifs remerciements à tout le personnel de l'OBR, au Conseil d'Administration de l'OBR, au Gouvernement du Burundi, aux contribuables et aux partenaires tant techniques que financiers pour leur contribution et leur engagement dans l'atteinte d'une bonne performance dans la collecte des recettes.

Emmanuel MBONIHANKUYE

LE COMMISSAIRE GENERAL

1. INTRODUCTION

La production et la transmission du rapport annuel des activités aux autorités habilitées font partie des missions assignées à l'Office Burundais des Recettes telles que prévues dans le chapitre 4 de la Loi N°1/22 du 05 novembre 2021 portant révision de la Loi N°1/11 du 14 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement de l'OBR.

Au 30 Juin 2025, l'OBR comptait un effectif total de 1 226 employés, dont 812 hommes et 414 femmes. Certains par eux, ont été renforcé en capacité dans le but de l'augmentation de leur productivité. Quinze sessions de formation en présentiel ont été organisées pour 258 bénéficiaires.

Le patrimoine immobilier comprend 25 bâtiments occupés, dont 14 avec titres de propriété et 11 sans titres. Dix (10) des 25 bâtiments nécessitent une réhabilitation et les travaux de construction ne sont pas encore achevés pour 5 autres bâtiments occupés. Les travaux de construction du nouveau siège de l'OBR sont maintenant à un taux de 46 % de réalisation. L'OBR dispose également de 13 terrains non bâtis. En ce qui concerne le parc automobile, sur 110 véhicules et 24 motos, 77 véhicules et 20 motos sont en bon état, ce qui fait que 33 véhicules et 4 motos sont en mauvais état et nécessitent un remplacement.

Au cours de l'exercice budgétaire 2024/25, l'OBR a collecté 2 432,6 Mrds BIF, contre 2 412.68 milliards de BIF de prévisions, soit un surplus de 19,3 Mrds BIF. Cette performance conduit à une croissance de 23 % par rapport à l'exercice précédent. Le suivi rigoureux des systèmes de facturation électronique (EBMS), de télédéclaration et de télépaiement ont beaucoup à cette performance et se poursuivent en vue de renforcer la lutte contre la fraude fiscale.

Dans le cadre de la répression des pratiques frauduleuses, plus de 12 milliards BIF ont été recouvrés à la suite de plus de 4 000 cas de saisies. Par ailleurs, les opérations de vérification ponctuelle et générale ont permis de mobiliser plus de 124 milliards BIF.

Six cent dix-sept 621 dossiers de recours contre des notes d'imposition ont été instruit et traités tandis que 1681 dossiers judiciaires ont été traités devant différentes juridictions compétentes.

Dans l'accomplissement de sa mission, l'OBR fait face à plusieurs défis dont notamment la digitalisation encore incomplète des services relatifs aux taxes internes, la persistance de la fraude fiscale et douanière, la corruption, l'évasion fiscale, la difficulté de maîtrise du secteur informel, la pénurie récurrente des produits pétroliers et des produits de la BRARUDI.

Le rapport présente l'évolution et la situation des principaux axes de fonctionnement de l'OBR comprenant la gestion du personnel et son renforcement des capacités, les immobilisations et du charroi, la performance des recettes et l'exécution budgétaire, les défis et les perspectives.

2. GESTION DU PERSONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

Au 30 juin 2025, l'effectif total des employés de l'OBR était de 1 226 dont 812 hommes et 414 femmes, soit 66% masculins et 34% féminins. Le détail se trouve dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Mouvement du Personnel de l'OBR

Libellé	Hommes	Femmes	Total
Effectif au début de l'année	806	389	1195
Nomination	5		5
Recrutement	75	41	116
Réintégration	2	0	2
Décès	-2	0	-2
Licenciement	-20	-2	-22
Démission	-31	-6	-37
Mise en disponibilité	-12	-4	-16
Fin de Mandat	-1		-1
Rupture de contrat	-4		-4
Mandat écourté	-1		-1
Départ à la retraite	-5	-3	-8
Retraite anticipée		-1	-1
Effectif au 30 septembre 2024	812	414	1 226
Pourcentage	66,23%	33,77%	100%

Source : Elaborées à partir des Données de la DRH

Au cours de l'année 2024-2025 qui vient de s'écouler, l'OBR avait enregistré 123 nouveaux employés dont 5 nominations, 116 recrutements et 2 réintégrations mais comme les départs sous ces différentes formes totalisent 90 employés, l'augmentation réelle des employés n'a été que de 33. La plupart des employés quittant l'OBR vont dans d'autres entreprises qui leur proposent un salaire élevé. Il convient à l'OBR de mettre en place une politique de fidélisation de ses employés.

Dans le cadre du renforcement des capacités des ressources humaines de l'OBR, quinze (15) sessions de formation ont été organisées en présentiel et un effectif de 258 personnes ont bénéficié cette formation.

Dans le même cadre de renforcement des capacités des employés de l'OBR, l'attaché technique à la Direction de renforcement des capacités de l'Organisation Mondiale des Douanes et Chef du projet conjoint OMD/JICA de renforcement des capacités pour la facilitation du commerce et le contrôle des frontières dans la région Est Africaine, Mr Motohiro, a rendu visite à l'OBR en date du 06 mars 2025. L'objectif de sa mission était d'échanger sur le programme des maîtres formateurs en général et sur l'emploi des experts formés dans le cadre de ce projet en particulier. Au cours de sa visite, il a apprécié les progrès atteints grâce à ce



Photo de famille du CGA, Mr. Motohiro et les Maîtres formateurs participant à la séance d'entretien

programme de formation et a conseillé l'OBR de rentabiliser les connaissances acquises par ses employés.



Photo de Famille de l'Expert du FMI, du CGA de l'OBR avec les cadres de l'OBR, de l'INSBU et du MFBPE participants à la formation.

En outre, l'OBR vient de bénéficier d'une mission d'assistance technique du Fond Monétaire International (FMI) en matière de techniques de prévision des recettes en fonction de l'évolution économique et des nouvelles mesures fiscales et douanières. En effet, l'objectif principal de la mission était de poursuivre le développement du modèle de prévision des recettes fiscales en y intégrant un module de microsimulation destiné à évaluer l'impact des mesures fiscales et douanières

Au cours de la mission, un atelier de formation a été organisé du 21 au 24 juillet 2025. Cet atelier a permis de présenter les données disponibles pour l'actualisation du modèle de prévision et le développement du module de microsimulation et de présenter la démarche d'élaboration d'un modèle de microsimulation.

3. ETAT GENERAL DES IMMOBILISATIONS ET DU CHARROI

3.1 Immobilisations

Le patrimoine immobilier de l'OBR est constitué de bâtiments servant de bureaux, d'habitations des employés et de hangars de stockage mais certains sont encore en cours de construction et ne sont pas encore fonctionnels.

Tableau 2: Patrimoine Immobilier de l'OBR

Type d'immobilisation	Avec titres	Sans titres	Total
Bâtiments Occupés dont :	14	10	24
• Bâtiments nécessitant une réhabilitation	6	4	10
• Bâtiments encours de construction	2	3	5
Terrains vides	8	5	13

***Source :* DAA, OBR**

L'OBR occupe normalement soixante et un (61) bâtiments dont Vingt (24) seulement lui sont propres comme le montre le tableau ci-dessus. Dix (10) des 24 bâtiments de l'Office sont aussi sans titre mais les procédures de demande sont en cours. Il sied de signaler que jusqu'à la fin de cet exercice 2024/25, cinq bâtiments de l'OBR sont en cours de construction à savoir le siège de l'OBR (46%), Gasenyi II (96%), Gisuru (96,5%), Karusi (99%) et les hangars de Ngagara-quartier 6 (92%) qui est pour le moment opérationnel. Ces travaux de construction n'ont pas beaucoup évolué suite au problème de budget et aux longues procédures de l'OBUHA.

L'OBR dispose également de treize (13) terrains dont huit (8) ont des titres de propriété. En effet, les terrains de Kirundo centre (9 ares 12 ca), Cankuzo-centre (18 ares), Kibago-Bukeye (71 ares 14 ca 42%), Bukemba-Bugiga (1ha) et Mwaro centre (20 ares) n'ont pas encore de titres de propriété. Les procédures d'acquisition de ces titres sont en cours. L'OBR continue également à chercher d'autres terrais dans différents coins du pays dans le cadre de la décentralisation de ses activités.

3.2 Situation du Charroi

A la fin du mois de juin 2025, l'OBR comptait 110 véhicules et 24 motos répartis comme suit :

Tableau 3: Charroi de l'OBR

Type de véhicule	Effectif	Usage	Observations
Automobiles	**110**		
	30	*Fonction*	*Bon état*
	47	*Service*	*Bon état*
	33	*Service*	*Mauvais état (à remplacer)*
Motocyclettes	**24**		
	20		*Bon état*
	4		*A remplacer*
Total	**133**		

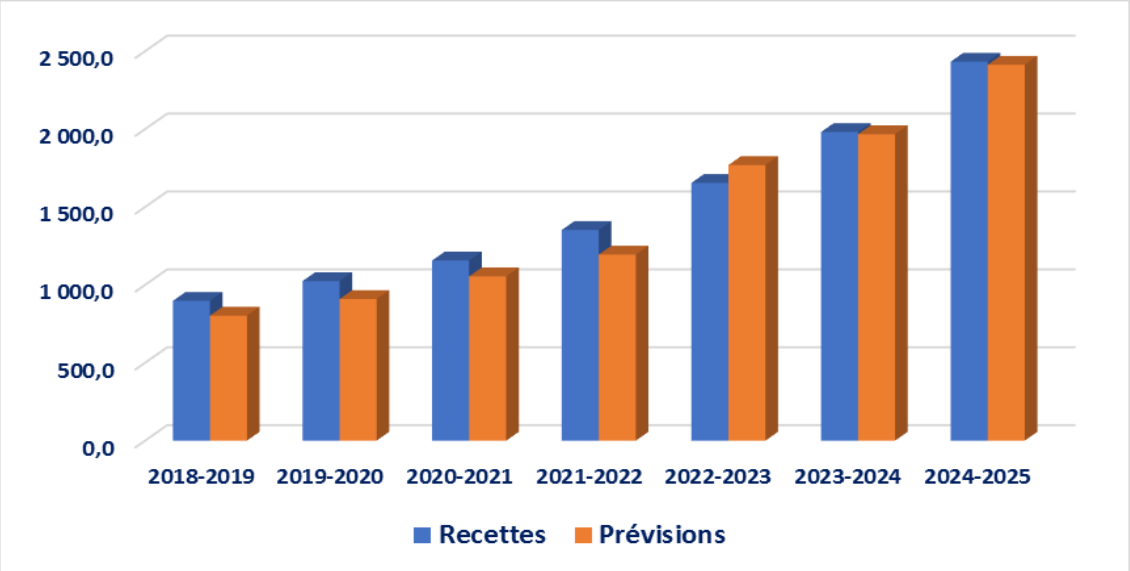
***Source :* Données fournies par la DAA**

En lisant le tableau ci-dessus, il y a lieu de remarquer que l'OBR a un problème de moyens de déplacement étant donné que trente pour cent (30%) des véhicules et dix-sept pour cent (17%) des motos de service sont à remplacer. Cela constitue un handicap majeur à la collecte des recettes du fait que les descentes sur terrain dans le cadre des contrôles fiscaux et de recouvrement des recettes deviennent difficiles. Il est alors urgent que les instances habilitées soutiennent l'OBR par un budget destiné à renouveler son charroi.

4. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES

Ce paragraphe présente les recettes collectées au cours de l'exercice fiscal 2024/25 en mettant en relief la performance enregistrée par rapport aux prévisions ainsi que leur évolution par rapport à l'année précédente. En considérant les sept dernières années fiscales, les recettes ont connu une évolution positive en enregistrant une croissance moyenne annuelle de 18,1%. Sur cette même période, les réalisations se sont successivement placées au-dessus des prévisions, avec une performance moyenne de 106,1%, à l'exception de l'exercice 2022-2023 où la performance s'est établie à 93,5% comme le montre le graphique N°1.

Graphique n°1 : Evolution des prévisions et des recettes 2018/19-2024/25



***Source* : Construit sur base des rapports consolidés des recettes. DFI**

4.1 Les recettes collectées

Tableau 4: Performance des recettes collectées (Mrds BIF)

Trimestre	Réalisations 2023/24	Prévisions 2024/25	Réalisations 2024/25	Performance en %	Croissance en %
T1	467,12	499,066	499,066	100%	6,8%
T2	528 ,58	539,185	540,454	99,9%	1,9%
T3	527,019	718,861	697,736	97%	31,9%
T4	458,44	655,565	695,341	106%	52%
Total	**1 981,27**	**2 412,7**	**2 432,6**	**101%**	**23%**

***Source :** Rapport des recettes consolidées de l'OBR (Service Statistique)*

Le tableau ci-dessus montre que les recettes collectées au cours de l'exercice budgétaire 2024/25 ont eu une performance globale de 101% par rapport aux prévisions et une croissance de 23% par rapport à l'année précédente 2023/24. Le niveau de performance réalisé aurait pu être amélioré si les recettes suivantes, entre autres, avaient étaient recouvrées :

- Un montant 17,5 Mrds BIF prévu pour les recettes issues de l'exploitation du Marbre qui n'a pas pu être collecté. Son exploitation n'a pas pu démarrer ;
- Un montant de 1,4 Mrds BIF prévu pour les recettes issues de l'exploitation du Nickel n'a pas pu être recouvré. Son exploitation n'a pas pu démarrer ;
- Un montant de 1,01 Mrds BIF prévu pour les recettes issues de l'exploitation de la tourbe qui n'a pas pu être collecté comme prévu ;
- Sur Un montant de 148,9 Mrds BIF prévu pour les recettes issues de la vente du maïs par ANAGESSA, seulement 24,3 Mrds ont pu être recouvrés (16,3%) ;
- Un montant de plus de 2,2 Mrds BIF prévu pour les recettes issues de la vente de la carte d'assurance maladie (CAM) qui n'a pas pu être recouvré comme prévu suite à la rupture de stock des imprimés de ladite carte.

4.2 Performance des recettes intérieures et douanières

Pendant l'exercice budgétaire 2024/25, les recettes intérieures et les recettes douanières ont connu une performance annuelle de 101% comme le montrent les détails du tableau suivant.

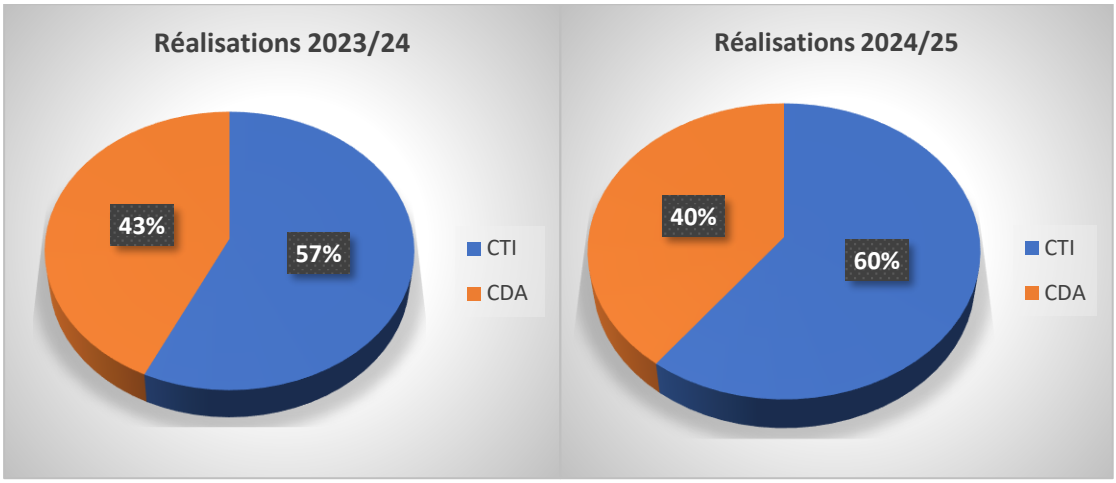
Tableau 5: Performance des recettes intérieures et douanières

Période en Trimestre	Réalisations en Mrds BIF		Prévisions en Mrds BIF		Performance en %	
	CTI	CDA	CTI	CDA	CTI	CDA
T1	264,61	234,46	264,61	234,46	100%	100%
T2	313,65	226,81	312,11	227,08	100%	100%
T3	467,79	229,94	477,04	241,82	98%	95%
T4	423,97	271,37	404,78	250,79	105%	108%
Total	**1 470,02**	**962,58**	**1 458,54**	**954,15**	**101%**	**101%**

***Source :** Recettes consolidées de l'OBR*

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de la part des recettes intérieures et douanières dans le total des recettes au cours des deux derniers exercices successifs 2023/24 et 2024/25. En effet, les recettes internes ont passé de 57% à 60% tandis que les recettes douanières ont passé de 43% à 40%.

Graphique n°2 : Part des recettes intérieures et douanières dans le total



***Source** : Construits à partir du rapport des recettes consolidées de l'OBR*

4.3 Exonérations concédées

Malgré l'octroi des exonérations sur base légale, elles constituent un manque à gagner pour le trésor public. Les exonérations octroyées au cours de l'année budgétaire 2024/25 ont été de 225,18 Mrds BIF, avec une augmentation de 6,87 Mrds par rapport à l'année budgétaire précédente 2023/24 (218,31 Mrds BIF).

Tableau 6: Exonérations accordées par bénéficiaire (Milliards de BIF)

Catégorie de Bénéficiaire	T4 23/24	T1 24/25	T2 24/25	T3 24/25	T4 24/25	Total 24_25
Financement extérieur	24,4	15,8	18,3	15,3	22,5	**72,0**
Intrants agricoles	3,9	6,6	8,4	20,7	17,4	**53,2**
Investisseurs	16,2	18,4	10,5	10,8	12,5	**52,2**
Médicaments et Pts. Pharm.	3,0	2,6	1,6	3,4	6,5	**14,1**
Etat et ses Entités	2,6	7,0	0,7	2,4	2,3	**12,5**
Organisation Non Gouv.	5,7	2,5	1,7	1,9	2,0	**8,1**
ASBL et établts. privés	1,8	1,4	1,3	1,6	1,9	**6,2**
Hauts cadres de l'Etat	0,6	1,7	0,5	1,4	0,8	**4,4**
Autres exonérations	0,3	0,3	0,3	0,4	0,0	**1,0**
Produits vétérinaires	0,5	0,0	0,4	0,3	0,2	**0,9**
Effets personnels	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1	**0,6**
Total	**59,1**	**56,5**	**44,0**	**58,3**	**66,4**	**225,2**

***Source** : Rapports trimestriels sur les exonérations. Service statistique. DEPS*

Les exonérations sont réparties entre 11 catégories de destination dont les cinq premiers occupent une place prépondérante. En effet, les exonérations destinées aux projets de l'Etat à financements extérieurs (72,0 Mrds), celles destinées aux Intrants agricoles (53,2Mrds) et aux Investisseurs (52,2Mrds) viennent en première position suivies des avantages accordés au secteur des médicaments et des produits pharmaceutiques (14,1Mrds) et à l'Etat et ses entités (12,5Mrds).

Ainsi, les exonérations accordées au titre des projets à financements extérieurs s'élèvent à 72,02 Mrds BIF. Elles sont essentiellement constituées par les importations destinées aux différents projets financés par les partenaires au développement comme la Banque Mondiale. Il s'agit, entre autres :

- Du projet Soleil-NYAKIRIZA d'électrification des infrastructures publiques comme les écoles, centres de santé, les hôpitaux et les ménages ruraux ;

- Du projet de finalisation de construction de la centrale JIJI MULEMBWE exécuté par le Groupement SOTEM-NINGBO et le Groupement CMC-ORASCOM qui ont des contrats avec REGIDESO ;
- Du projet d'interconnexion électrique RWANDA-BURUNDI réalisé par l'entreprise EAST-INDIA ;
- Du projet de réhabilitation et d'extension de l'aéroport en cours d'exécution.

Les exonérations destinées aux Intrants agricoles qui s'élèvent à 53,15 Mrds de BIF sont principalement liées aux matières premières destinées à la fabrication de l'engrais organo- minéral importées par la société ITRACOM/FOMI à 94,8%.

Pour ce qui est des exonérations accordées aux investisseurs de 52,22 Mrds de BIF, elles sont principalement liées à l'importation des matières premières destinées :

- Au secteur de la construction par les entreprises comme MUSUMBA STEEL, MOSO CEMENT, MIRA STEEL AND ROOFINGS ;
- A la production des boissons alcoolisés en non alcoolisés comme LICOM ;
- Au secteur industriel par les entreprises comme SOTB qui importe des équipements et autres matériels pour l'extension de l'usine de l'extraction de l'or ; MIRA ET SUPER-BAT dans l'importation des matières premières pour la fabrication des tôles.

Tableau 7: Performance des recettes sans exonérations 2024/25(Mrds BIF)

Période	Réalisation 2023/24 en Mrds BIF	Prévision 2024/25en Mrds BIF	Réalisation 2024/25 en Mrds BIF	Performance en %	Recettes + Exonérations	
					Réalisation en Mrds BIF	Performance en %
Recettes	**1 981,17**	**2412,679**	2 429,088	101%	2 654,27	110%

Source : ***Recettes consolidées de l'OBR***

Le tableau ci-dessus montre que n'eût été l'octroi des exonérations, les recettes collectées en 2024/25 auraient été de 2 654,27 Mrds BIF, soit une performance de 110%. Donc, le poids des exonérations accordées sur les recettes collectées au cours de cet exercice qui vient de s'écouler est de 11%. On pourrait réduire le manque à gagner des recettes engendrées par l'octroi des exonérations en faisant un ciblage des exonérations plus rentables.

4.4 Remboursement TVA

Au cours de l'année budgétaire 2024/25, les dossiers de demande de remboursement de TVA soumis à l'OBR totalisent un montant de plus de 20 Mrds BIF. En revanche, un montant de 18,5 Mrds BIF a été remboursé tandis que des demandes de près de 1,5 Mrd BIF ont été refusés. Il a été constaté que certaines entreprises ne veulent pas introduire les demandes de remboursement de la TVA dans le but d'échapper à la vérification. C'est pour cette raison que sur 966 dossiers de demande reçus, ceux de la DGC ne sont que 14.

Tableau 8: Traitement des demandes en remboursement de la TVA

Centre	Dossiers reçus	Dossiers antérieur	Dossiers traités	TVA demandées (BIF)	TVA rejetée (BIF)	Remboursée (BIF)
DGC	14	0	28	10 303 745 825	199 817 181	10 103 928 664
DMC	952	58	524	9 941 802 886	1 459 700 927	8 482 101 959
TOTAL	**966**	**58**	**552**	**20 245 548 711**	**1 659 518 108**	**18 586 030 623**

Source : Rapports trimestriels 2024-2025 du CTI

Le plus souvent, ce sont les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) et les ambassades exonérées de la TVA qui introduisent les demandes de remboursement de la TVA. C'est pour cette raison qu'un travail d'identification des entreprises qui n'introduisent pas de telles demandes alors qu'elles ont des crédits TVA s'avère urgent en vue de programmer des vérifications très approfondies à leur égard.

5. ENGAGEMENTS BUDGETAIRES

Le taux d'exécution du budget alloué à l'OBR au 30 juin 2025 a été de 93% du budget prévu. Le niveau de ce taux est en partie consécutive aux longues procédures des marchés publics pour les constructions et les dépenses de fonctionnement. Les détails sur l'engagement du budget se trouvent dans le tableau suivant.

Tableau 9: Engagement budgétaire

Libellé	Budget annuel en BIF	Montants engagés au 30 juin 2025 en BIF	Taux d'exécution en %
Rémunération du personnel	30 066 148 497	28 823 349 720	96%
Frais de Fonctionnement	15 693 921 155	16 217 095 291	103%
Construction et autres investissements	28 693 773 667	24 303 412 526	85%
Total	**74 453 843 319**	**69 343 857 537**	**93%**

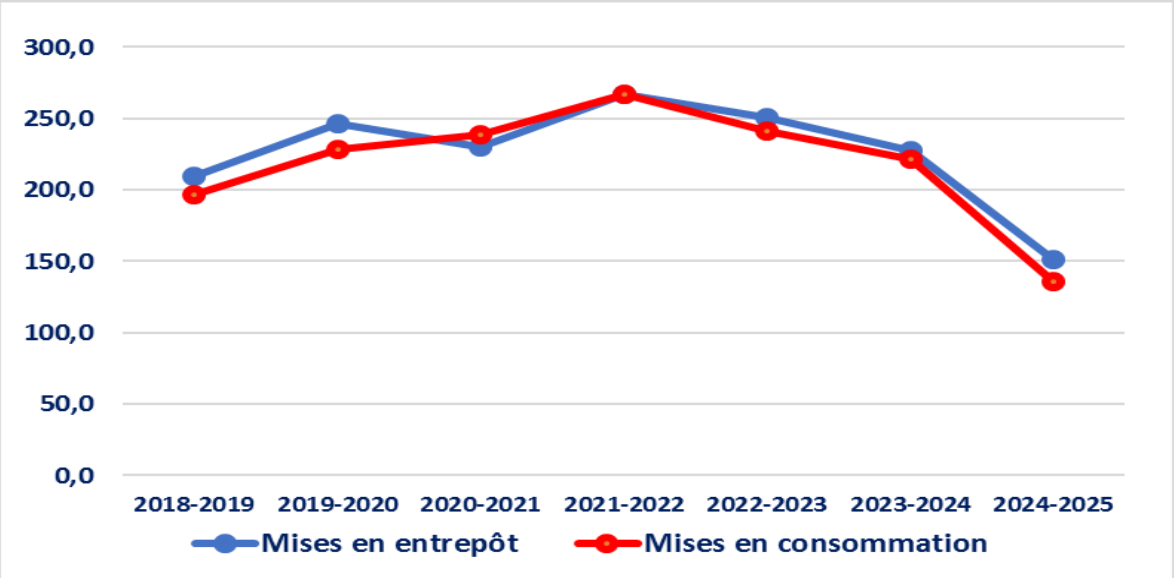
Source : Elaboré à partir du rapport de la Direction des Finances, OBR

6. AUTRES INDICATEURS

6.1 Suivi des importations des produits pétroliers

L'importation des produits pétroliers est l'un des secteurs générateurs d'une part importante des recettes douanières. La performance des recettes douanières en dépend donc pour une bonne partie, surtout au niveau des quantités mises en consommation, d'où l'OBR doit suivre avec intérêt l'évolution de ce secteur. nécessaire.

Graphique n°3 : Evolution des importations pétrolières les sept dernières années



Source : OBR/DPSE, Service statistique

Le graphique ci-dessus montre comment les quantités de produits pétroliers importés (En millions de litres) ont évolué durant les sept dernières années. Une tendance à la diminution de ces importations s'observe depuis l'année 2022-2023 et continue en 2024-2025. Plus particulièrement, au cours de l'exercice 2024/25, une quantité de 151 386 233 litres de carburant a été mise en entrepôt tandis que 135 362 094 litres ont été mises en consommation.

Tableau 10: Quantité de carburant en litres par régime douanier

Type de produits	Mises en entrepôt	Mises en consommation	Différence
Essence	73 714 498	56 580 203	17 134 295
Gasoil	66 143 044	70 059 342	-3 916 297
Kérosène	5 997 360	2 639 809	3 357 551
Pétrole	5 000	152 525	-147 525
Résidus	5 526 332	5 930 215	-403 883
Total Général	**151 386 233**	**135 362 094**	**16 024 140**

***Source :* DEPS, Service statistique.**

6.2 Déclaration des douanes

Au cours de l'année budgétaire 2024/25, 73 575 déclarations en douanes ont été traitées contre 83 137 de l'année précédente, soit 9 562 déclarations de moins suite à la conjoncture économique observée ces derniers jours.

Tableau 11: Nombre de déclarations des douanes par type

Type	Description du régime douanier	Total 2024/25
IM4	Mise en consommation	37262
IM9	Importation simplifié	17537
SW7	Mise en entrepôt (TDU)	4923
EX9	Exportation définitive simplifié	4615
EX1	Exportation définitive	3183
EX8	Transit à l'export	3007
EX2	Exportation temporaire	1140
RE4	Perte à régulariser	580
IM8	Transit à l'import	357
EX3	Réexportation	308
IM5	Admission temporaire	276
IM6	Réimportation	203
IM7	Mise en entrepôt	100
RE5	Admission temporaire antérieur à ASYCUDA	84
	Total	**73 575**

Source : Service statistiques, OBR

6.3 Gestion des contribuables

Les activités d'immatriculation des contribuables par la DECE pour l'exercice budgétaire 2024/25 sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 12: Contribuables immatriculés

N°	*Activité/Indicateur*	*Nombre*
1	CCF édités	646
2	Personne physiques immatriculées	31 728
3	Personnes morales immatriculées	13 123
4	Personne physiques assujetties aux impôts	22 204
5	Personnes morales assujetties aux impôts	12 843
6	Personnes morales ayant cessé l'activité	62
7	Personnes physiques ayant cessé l'activité	193
8	Délivrance des Duplicata NIF	2 013

Source : Rapports trimestriels du CTI

Au cours de la période sous analyse, 44 851 nouveaux contribuables (personnes morales et personnes physiques) ont été immatriculés et parmi eux 35 047 sont assujettis aux impôts et taxes.

6.4 Immatriculation des véhicules

Les recettes collectées par le service de l'immatriculation des véhicules au cours de cet exercice sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 13: Les recettes d'immatriculation des véhicules et motos

Types de Recettes	Prévisions en BIF	Réalisations en BIF	Taux de performance en %
Impôt sur les véhicules et embarcations	167 465 067	13 060 000	8%
Ventes plaques et cartes	10 221 569 411	5 370 078 600	53%
Autres	1 042 247 766	1 248 820 034	120%
TOTAL	**11 431 282 244**	**6 631 958 634**	**58%**

Source : Rapport trimestriels du CTI.OBR.

Le tableau montre que le Service Immatriculation des Véhicules a collecté des recettes qui s'élèvent à 6 631 958 634 BIF contre des prévisions de 11 431 282 244 BIF, soit une performance de 58%. La contreperformance de la DECE est due aux recettes provenant du recouvrement des arriérés sur la redevance annuelle routière qui diminuent au fur du temps, étant donné qu'elle est actuellement intégrée dans la structure du carburant et collectée par le Commissariat des Douanes et Accises.

Tableau 14: Les opérations d'immatriculation des véhicules et motos

Opération	Motocyclettes	Véhicules
Nouvelles immatriculations	6 836	8 060
Transferts	651	9 856
Duplicatas	426	1318
Changements d'usage	570	1480
Total	**8 483**	**20 714**

Source : Rapports Trimestriels du CTI.

6.5 Suivi de l'utilisation de la facturation électronique

Dans le cadre de la facturation électronique, 4541 contribuables du CTI sont déjà connectés sur EBMS à la fin de l'exercice 2024/25 comme le montre les données extraites du système.

Tableau 15: Etat actuel de l'utilisation de l'EBMS par les contribuables

Indicateur/Rubrique	DGC	DMC	DPMC	Total
Total des contribuables gérés	**1 108**	**2 262**	**41 979**	**45 349**
Contribuables tenus d'être connectés sur EBMS	1 040	2 004	41 979	**45 023**
Contribuables connectés par leurs systèmes	219	404	351	**974**
Contribuables connectés à l'EBMS par les MFE	794	1 503	1 334	**3 631**
Total des contribuables connectés à EBMS	**1 013**	**1 843**	**1 685**	**4 541**
Contribuables non connectés à l'EBMS	95	162	40 707	**40 964**
Contribuables ayant envoyé des factures EBMS	386	1 051	918	**2 355**
Contribuables n'ayant pas envoyé des factures	722	792	767	**2 281**

Source : Rapport Juin 2025, CTI

Deux mille trois cent cinquante-cinq (2355) contribuables ont envoyé des factures sur EBMS tandis deux mille deux-cent quatre-vingt et un (2281) contribuables ne les ont pas envoyés. Ce nombre peut être expliqué, en partie, par des manœuvres frauduleuses de certains contribuables qui ne veulent pas adhérer volontairement au projet. D'un autre côté, on retrouve des contribuables qui peuvent passer longtemps sans effectuer une facturation eu égard à la nature de leur activité comme, par exemple, les opérateurs du secteur de la construction.

Dans le cadre du contrôle rigoureux de l'usage effectif des machines à facturation électronique, des campagnes ont été multipliées pour identifier et pénaliser tous ceux qui ne veulent pas se conformer. C'est dans cette perspective que le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique, Hon. Nestor NTAHONTUYE, a procédé au lancement de la 2ème phase de distribution d'une nouvelle série de cinq mille (5000) Machines à Facturation Electronique (MFE) en date du 18 mars 2025, au siège de l'OBR.

Après ces campagnes de contrôle d'usage de la MFE, le Ministre ayant les Finances dans ses attributions, accompagné du Commissaire Général de l'OBR et des différents cadres concernés, a encore fait une descente sur terrain en date du 10 Juillet 2025 au cours de laquelle ils ont procédé à la fermeture des magasins qui persistent à exercer sans Machine à Facturation Electronique (MFE), sans délivrer les factures avec la machine, sans utilisation convenable des machines.



Photo du Ministre en charges des Finances accompagné du Commissaire Général et du Commissaire de Taxes Internes

6.6 Résultats des contrôles sur pièces

Les réalisations en contrôle sur pièce sont résumées ci-dessous :

Tableau 16: Contrôle sur pièce

Centre fiscal	Prévisions	Nombre total de cas traités	Taux de performance	Montants clôturés en BIF
DGC	22 026	22 084	100,3%	39 149 648 107
DMC	42 570	32 086	75%	49 627 506 570
DPMC	75 736	74 449	98%	4 920 532 713
TOTAL	**140 332**	**128 619**	**92%**	**93 697 687 390**

***Source** : Rapports Trimestriels du CTI.*

Lors des contrôles sur pièces effectués dans différents centres de collecte, 128 619 dossiers ont été traités sur 140 332 dossiers prévus**,** soit 92% de performance et un montant de 93 697 687 390 BIF a été clôturé.

6.7 Dossiers clôturés en vérification ponctuelle

Les vérifications ponctuelles faites sont détaillées dans le tableau suivant :

Tableau 17: Nombre de dossiers en vérification ponctuelle

Centre fiscal	Prévisions	Réalisations	Performance en %	Montant clôturé en BIF
DGC	45,04	41,83	93%	10 220 651 743
DMC	74	22,5	30%	2 275 435 544
Total	**119,04**	**64,33**	**54%**	**12 496 087 287**

***Source** : Rapports Trimestriels du CTI.*

Les prévisions ont été atteintes uniquement à la DGC mais le taux de réalisation est très petit à la DMC compte tenu de l'effectif des dossiers prévus suite au manque d'expérience des vérificateurs nouveaux dans le service.

Tableau 18: Nombre de dossiers clôturés en vérification générale

Centre fiscal	Prévisions	Réalisations	Performance	Montants clôturés en BIF
DGC	114,4	97,5	85%	96 077 151 651
DMC	144,0	80,0	56%	5 686 862 498
DPMC	595,0	697,5	117%	8 375 261 600
Total	**853,4**	**875,0**	**103%**	**110 139 275 749**

***Source** : Rapports Trimestriels du CTI.*

Au cours de cette période sous analyse, le montant total des recouvrements supplémentaires issus des vérifications générales a été de 110 139 275 749 BIF.

La DMC a réalisé un taux de performance faible à cause, entre autres, du niveau faible d'expérience de nouveaux vérificateurs affecté dans le service et au temps consacré à l'assistance des contribuables sur les nouveaux outils (EBMS et UMUTANGAKORI).

6.8 Situation de la télédéclaration et le télépaiement

Tableau 19: Etat de la télédéclaration

	DGC			DMC			DPMC		
Types d'impôts	D.A	D.R	Taux	D.A	DR	Taux	DA	DR	Taux
TVA	9 693	9 483	98%	22 516	21 158	94%	85	185	218%
IRPP	46	43	93%	153	159	104%	76 809	86 589	113%

	DGC			DMC			DPMC		
Types d'impôts	**D.A**	**D.R**	**Taux**	**D.A**	**DR**	**Taux**	**DA**	**DR**	**Taux**
IRS	835	830	99%	1 539	1 749	114%	20 945	19 922	95%
IRE	10 017	9 971	99%	23 184	22 409	97%	19 574	22 450	115%
TC	401	397	99%	425	393	92%	999	1416	142%
TCAETH	211	211	100%	960	942	98%	4 907	8 055	164%
TAF	722	722	100%	257	247	96%	82	124	151%
TTNA	1	1	100%	145	125	86%	3133	4 276	136%
PFL	574	574	100%	62	141	112%			
Retenue Source				105	133	127%			
IM	937	937	100%				869	2 648	305%
PFL	143	143	100%	21	34	162%			
IRLPP					2		9 450	8 324	88%
IRLS							1	1	100%
TVA des NA					4			649	
Retenues									
IVP	2	2	100%						
TOTAL	**23 582**	**23 314**	**99%**	**49 367**	**47 496**	**96%**	**136 854**	**154 639**	**113%**

***Source** : Rapports du Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième Trimestre CTI*

Dans les trois Directions concernées du CTI, presque toutes les déclarations attendues sont toutes rentrées dans le système. Un contrôle rigoureux et continu s'avère pourtant nécessaire pour s'assurer que tous les contribuables se conforment à la règlementation en la matière.

Tableau 20: Etat des télépaiements

Type d'impôts	DGC			DMC			DPMC		
	Montant déclaré	Montant payé	Taux	Montant déclaré	Montant payé	Taux	Montant déclaré	Montant payé	Taux
IRLPP							13 207 518 028	13 243 619 929	***100,3%***
IRE	71 563 760 054	70 386 739 028	***98%***	52 049 736 475	49 893 892 750	***96%***	21 158 021 494	20 892 084 937	***98,7%***
IRPP	22 919 305 062	22 831 540 376	***100%***	151 040 834	126 608 741	***84%***	1 970 101 347	1 965 648 299	***100%***
TVA des NA				441 872 748	442 875 706	***100,2%***	105 478 038	105 478 038	***100%***
TC	86 174 033 551	86 008 005 888	***99,8%***	1 338 504 499	1 212 285 921	***91%***	109 741 532 146	109 741 316 905	***100,0%***
TCAETH	25 657 178 722	25 453 398 706	***99%***	302 444 860	298 055 950	***99%***	483 375 461	463 713 143	***95,9%***
TVA	276 709 391 979	270 544 928 086	***98%***	44 204 268 297	37 728 981 632	***85%***	281 924 263	280 187 523	***100%***
TTNA				223 286 061	222 400 099	***99,6%***	161 491 942	140 842 987	***87%***
TAF	59 893 414 560	59 887 836 704	***100%***	599 329 311	584 954 984	***98%***	478 325 645	478 236 145	***100%***
IRS	120 141 287 289	102 564 003 760	***85%***	3 349 848 641	3 318 126 632	***99%***	2 582 876 311	2 571 962 893	***99,6%***
PF	21 208 880 266	20 885 936 074	***98,5%***	179 437 304	176 601 313	***98%***			
IM	51 964 155 668	49 078 911 111	***94%***						
Retenue à la source				1 722 298 327	1 648 335 854	***96%***			
IRLS							3 428 040 117	3 428 040 117	***100%***
TUBEA							23084300	23084300	***100%***
TOTAL	**736 231 407 151**	**707 641 299 733**	***96%***	**104 562 067 357**	**95 653 119 582**	***91%***	**153 621 769 092**	**153 334 215 216**	***100%***

***Source** : Rapports du Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième Trimestre CTI*

Le taux de paiement dépasse 90 % des déclarations en général. Cependant, un suivi rigoureux et plus de visites inopinées restent nécessaires pour recouvrer 100% des déclarations.

6.9 Gestion du contentieux fiscal et affaires juridiques

Pour ce qui est du contentieux fiscal, six cent vingt et un (621) dossiers de recours contre les notes d'imposition ont été traités au cours de l'exercice budgétaire 204/2025 couvrant un montant de 168,8 Mrds BIF.

Tableau 21: Les contentieux fiscaux

Description de l'objet	Nombre de Dossiers	Montant Recettes en jeux (BIF)
Recours contre Notes d'imposition/contestation	**621**	**168 792 193 996**
Recours non fondés	423	143 387 809 481
Notes d'imposition annulées à remplacer dont :	198	25 404 384 515
• *Recours partiellement fondés*	*136*	*23 879 902 499*
• *Recours totalement fondés*	*62*	*1 524 482 016*

***Source :* Direction des affaires juridique et gestion du contentieux**

Comme le montre le tableau ci-dessus, parmi les 621 dossiers de recours, 423 ont été déclarés non fondés et les notés d'impositions y relatives ont été déclarées fondées avec un montant de 143,4 Mrds BIF. Cependant, 198 dossiers concernent les notes d'impositions annulées et à remplacer soit parce que les recours ont été partiellement fondés (136 avec un montant de 23,90 Mrds BIF) ou soit parce que les recours sont totalement fondés (62 dossiers avec un montant de 1,5Mrds BIF).

Concernant les contentieux judiciaires, on enregistre mille six cent quatre-vingt et un (1681) dossiers pendants en justice dont 717 dossiers douaniers, 334 dossiers fiscaux, 333 dossiers sociaux, 88 dossiers civils et 209 dossiers pénaux. Les dossiers douaniers restent toujours nombreux (soit 42% du contentieux judiciaire). Le volume actuel de dossiers nécessite un effectif d'au moins 11 cadres chargés du contentieux judiciaire tandis que neuf cadres (9) s'occupaient de ce travail durant l'exercice écoulé. L'insuffisance des moyens de déplacement a parfois rendu difficile le bon suivi des dossiers.

Les dossiers pour lesquels une décision a été prise par le juge ou clôturés au cours de l'exercice 2024/25 sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 22: Réalisations en contentieux judiciaire

Description	Nombre de dossiers
Représentation en justice	194
Mise en délibéré	31
Mise au rôle général	4
Transmission au Ministère Public pour avis	10
Signifiés aux requérants	11
Clôture définitive	3
Conclusions (écritures produites sur les dossiers existants)	205

***Source :* Direction des affaires juridique et gestion du contentieux, OBR**

7. GESTION DES MARCHES PUBLICS

Les marchés publics qui ont été gérés durant l'exercice 2024-2025 sont au nombre de cinquante et un (51) et leur statut d'exécution est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 23: Situation synthèse des marchés 2024/25

Désignation	Nombre	Part en %
Marchés déjà exécutés	26	51%
Marchés en cours d'exécution	10	20%
Marchés en cours d'attribution	2	4%
Marchés en cours d'analyse	0	-
Marchés en publication	0	-
Marchés non lancés pour des raisons diverses	3	6%
Marchés antérieurs non encore clôturés	10	20%
Total	**51**	**100%**

***Source :** Rapport de la DAA, OBR*

Vingt-six marchés (26) étaient exécutés, dix (10) marchés étaient en cours d'exécution et incluent le marché relatif à l'achat des uniformes. Deux (2) marchés relatifs à l'entretien des véhicules et à la fourniture d'un serveur étaient encours d'attribution à fin Juin 2025.

Les trois (3) marchés qui n'ont pas pu être lancés sont ceux relatifs (i) aux services Microsoft qui a été récupéré par le projet PAFEN pour son exécution en faveur de l'OBR, (ii) à l'acquisition d'une application d'archivage électronique dont le budget s'est avéré insuffisant suite à la non maitrise des besoins lors de son établissement, (iii) à l'entretien du scanner à bagages qui a fait face à un manque de capacités techniques pour élaborer les spécifications techniques et les termes de référence servant de concevoir le dossier d'appel d'offre (DAO). Le projet a été reporté pour l'exercice 2025/2026

Les dix (10) marchés antérieurs qui ne sont pas encore clôturés concernent essentiellement des prestations de services de maintenance informatiques liés aux logiciels et au renouvellement des licences qui peuvent souvent chevaucher sur deux exercices.

8. LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE

Les recettes générées par les dossiers de dossiers de lutte contre la fraude et la contrebande sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 24: Nombre de dossiers de lutte contre la fraude et la contrebande

Service	Dossiers clôturés	Montant redressé (BIF)	Montants encaissés (BIF)
Service des enquêtes sur les douanes	39	1 073 458 171	110 812 056
Service des enquêtes sur les Taxes Internes	522	5 673 311 830	54 536 481
Les équipes et unités mobiles	3 244	4 470 450 196	2 010 889 204
Cellule de recouvrement CER	-	537 718 090	923 022 647

***Source :** Rapport du CER&GR, OBR*

9. AUDIT INTERNE ET ASSURANCE QUALITE

L'audit a pour but d'assurer le respect de l'éthique et de l'intégrité des ressources humaines et le respect des règles et procédures au sein de l'Office Burundais des Recettes. Au cours de cet exercice :

- Le Service Audit Interne a produit 19 rapports d'audit internes et 12 rapports de contrôles inopinés et
- Le Service Affaires Internes a produit 14 rapports de contrôles inopinés et 8 rapports de missions d'investigation.

Parmi les défis rencontrés dans l'exercice des activités d'audit, on citerait le report des missions à maintes reprises suite aux contraintes budgétaires et/ou manque de véhicule et les départs en personnels expérimentés qui n'ont pas encore été remplacés jusqu'à cette date ; certaines missions ne peuvant pas être réalisées par le personnel nouvellement recruté à lui seul suite à l'insuffisance de son expérience.

10. ANALYSE DU RISQUE, CONTROLE POST-DEDOUANEMENT ET QUALITE

Les activités réalisées en matière de contrôle post-dédouanement et de contrôle qualité sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 25: Réalisations en contrôle post-dédouanement et qualité

Activités	Nombre	Principal	Amendes
Contrôle post-dédouanement			
Entreprises audités	63	310 073 666	114 807 875
Contrôle qualité			
Dossiers contrôlés	3757	605 892 706	52 166 854
Notifications préliminaires	184	467 418 125	27 115 858
Notifications définitives	205	617 463 747	39 438 128

Source : Rapport du CDA, OBR

11. EDUCATION ET SENSIBILISATION DES CONTRIBUABLES

Au cours de l'exercice 2024/25, différentes activités de sensibilisation, d'éducation et d'information des contribuables ont été réalisées par la Direction de la Communication et Services aux Contribuables. Ces activités comprennent essentiellement :

- Trente-six (36) émissions radios diffusés,
- Quarante-cinq (45) émissions télévisées,
- Dix-huit (18) publireportages,
- Vingt un (21) spot publicitaires Radio,
- Quatorze (14) spots publicitaires TV,
- Vingt-six (26) designs graphiques pour les réseaux sociaux les plus suivis,
- Six (6) émissions interactives,
- Vingt-six (26) ateliers de sensibilisation et d'informations organisées,
- Cinq (5) missions d'appui organisées par DCSC au profit des services opérationnels.

Dans le volet Education et sensibilisation des contribuables, 47 activités de sensibilisation sur différents thèmes ont été organisées au profit de 3506 contribuables.

12. REFORMES INFORMATIQUES ENTREPRISES

Dans le but d'améliorer la collecte des recettes, beaucoup de réformes ont été entreprises. Ces réformes sont notamment :

- Initiation du développement d'une application pour la consolidation de toutes les recettes de l'OBR perçues à travers les ASYCUDA et RCMS vers Business Intelligence (BI) ;
- La finalisation du déploiement de l'interface permettant la localisation des MFE étant sur le réseau local de l'OBR ;
- La Mise en production et stabilisation du module de gestion des dossiers pénaux dans l'application GTD, rédaction du manuel d'utilisateur et du document technique ;
- Amélioration du système ASYCUDA WORLD afin de permettre la génération des rapports du Service Analyse Risques relatifs aux modifications apportées sur chaque déclaration enregistrée afin de comparer la version déclarée et la version liquidée au niveau de chaque rubrique tarifaire et ainsi établir le niveau de risque ;
- Amélioration du Module « Certificat phytosanitaire » par ajout d'une table de référence des articles réglementés ;
- La mise à niveau des bases de données ASYCUDA, EBMS, CCF et RCMS ;
- Installation et configuration de nouveaux disque durs sur les serveurs qui avaient un problème de stockage.

13. LES DEFIS RENCONTRES

L'environnement de collecte des recettes de l'exercice 2024-2025 a été caractérisé par pas mal de défis dont les principaux sont :

- La non disponibilité des produits pétroliers ;
- L'utilisation non effective des machines à facturation électroniques et les autres systèmes de facturation par les contribuables réticents ;
- Insuffisance de moyens de déplacement liée à la vétusté du charroi qui n'a pas été renouvelé ;
- Insuffisance des Ressources Humaines ;
- La problématique de recouvrement de certaines recettes comme celles du secteur minier et celles issues de la vente du maïs par ANAGESSA.

14. RECOMMANDATIONS

L'Office Burundais des Recettes se recommande de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atteindre ses objectifs en matière d'optimisation de la collecte des recettes au cours de l'exercice budgétaire 2025/26.

A cet effet, l'OBR s'engage à :

- Multiplier les descentes inopinées et bien ciblées de vérification sur l'utilisation de la machine à facturation électronique, le suivi du télépaiement et du télédéclaration ;
- Renforcer les stratégies de lutte contre la corruption et promouvoir le civisme fiscal ;
- Continuer à négocier le budget pour l'achat des véhicules de services auprès du Ministère de tutelle ;
- Continuer à négocier le budget pour l'acquisition du matériel et des équipements informatiques auprès du Ministère de tutelle ;
- Accélérer la construction des infrastructures de l'OBR dont son siège ;
- Renforcer le suivi de l'utilisation des exonérations concédées ;
- Recruter et bien former des ressources humaines compétentes ;
- Améliorer les procédures de traitement des dossiers de recours au CDA en vue de réduire le contentieux ;
- Elaborer et lancer les dossiers d'appel d'offre (DAO) à temps ;
- Renforcer les mécanismes de fidélisation des Ressources Humaines.

En outre, l'OBR demande au Ministère de tutelle de :

- Plaider auprès du Gouvernement pour qu'un Budget conséquent soit disponible en vue de l'accélération et de la finalisation des travaux de construction du siège de l'OBR. La dotation d'un siège propre à l'OBR va diminuer les coûts de location mais permettra également de faire face au risque d'inondations qui menace les principaux lieux de travail des services de l'OBR au port de Bujumbura de manière définitive. Soulignons que ces menaces d'inondations ont engendré des déplacements coûteux pour la délocalisation des services, des dossiers et des équipements informatiques sensibles comme les serveurs.
- Plaider auprès du Gouvernement pour que l'OBR soit doté d'un Budget suffisant destiné au renouvellement du matériels et des équipements informatiques (Renouvellement des licences, achats d'ordinateur, etc.) et au financement de la digitalisation des services de l'OBR en général ;
- Plaider auprès du Gouvernement pour que l'OBR soit doté d'un Budget suffisant destiné au renouvellement de son charroi pour l'exercice 2025/26 ; plus spécialement un budget dédié à l'achat des véhicules.

15. CONCLUSION

La collecte des recettes de l'exercice 2024-2025 a évolué dans un contexte économique beaucoup marqué par la pénurie des produits pétroliers et des produits de la BRARUDI. Cependant, l'OBR a enregistré une bonne performance de 101% en collectant 2 432,6 Mrds contre des prévisions établies à 2 412,7 Mrds de BIF et en marquant une croissance des recettes de 23% par rapport aux réalisations de l'exercice précédent.

Cette évolution résulte des mesures de renforcement du contrôle fiscal et du recouvrement des arriérés mises en œuvre par l'OBR avec le soutien de l'autorité de tutelle, de l'administration publique et des forces de sécurité.

La Direction de l'OBR tient à remercier les contribuables qui s'acquittent régulièrement de leur devoir et réitère son engagement à atteindre les objectifs qui lui sont assignés par le Gouvernement de la République du Burundi dans le cadre de la collecte des recettes.

16. PERSPECTIVES D'AVENIR

Afin de continuer de réaliser efficacement sa mission l'OBR va mettre en œuvre une série de stratégies en vue d'optimiser la collecte des recettes au cours de l'exercice budgétaire 2025/26 tout en mettant en avant une culture de civisme fiscal et une grande qualité des services rendus. Ces activités sont, entre autres :

- Continuer le programme de vulgarisation, de distribution et de suivi de l'utilisation effective de la machine de facturation électronique ;
- Renforcer le contrôle et un suivi rigoureux du système de télédéclaration, télépaiement ;
- Renforcer la collaboration avec l'Office Burundais des Mines en vue de gérer conjointement la problématique de recouvrement des recettes du secteur minier prévues dans la Loi Budgétaire 2025/2026 ;
- Accélérer le projet de digitalisation de tous les services du CTI&RNF avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le projet PAFFEN ;
- Continuer à moderniser et à simplifier les procédures en vue d'améliorer la qualité des services offerts aux contribuables ;
- Multiplier les initiatives d'éducation et de sensibilisation des contribuables au Civisme fiscal dans le but d'élargir l'assiette fiscale ;
- Améliorer le renforcement des capacités des ressources humaines de l'OBR en vue d'améliorer leurs compétences ;
- Mettre en pratique les standards de bonne gestion et de fidélisation des Ressources Humaines.

REFERENCES

1. Rapport annuel d'activités 2023-2024. OBR.
2. Rapport d'activités du troisième trimestre 2024-2025. OBR.
3. Rapports trimestriels du Commissariat des Services Généraux. OBR. 2024/25.
4. Rapports trimestriels du Commissariat des Enquêtes, Renseignements et Gestion du Risque. OBR. 2024/25.
5. Rapports trimestriels du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales. OBR. 2024/25.
6. Rapports Trimestriels du Commissariat des Douanes et Accises. OBR. 2024/25.
7. Données sur les réalisations en rapport avec la gestion du contentieux fiscal et judiciaire. Direction Juridique et Gestion du Contentieux, OBR. 2024/25.
8. Données sur l'importation du carburant, sur l'octroi des exonérations et les déclarations douanières. Direction des Etudes et de la Planification Stratégique, OBR. 2024/25.
9. Rapport annuel de la Direction de l'Audit Interne et Assurance Qualité, OBR. 2024/25.
10. Loi N°1/27 du 30 décembre 2024 portant modification de la Loi N°1/19 du 28 juin 2024 portant fixation du Budget Général de la République du Burundi pour l'exercice 2024/2025.
11. Données sur l'exécution budgétaire. Direction des Finances, OBR. 2024/25
12. Site officiel de l'OBR, www.obr.bi.